

**Annexe à l'arrêté ministériel duseptembre 2025 portant exécution
de l'article 2, §2, alinéa 1er, 1° et §4, alinéa 2 de l'arrêté du
Gouvernement wallon du 6 juin 2024 relatif à l'admission au travail de
travailleurs étrangers**

Liste des fonctions en pénurie de main-d'œuvre en région de langue française en
vue d'admettre au travail un ressortissant d'un pays tiers pour la période du 1^{er}
octobre 2025 au 30 septembre 2026 inclus

1. Syndic d'immeubles
2. Mètreur/Mètreuse
3. Conducteur/Conductrice de chantier
4. Chef/Cheffe de chantier
5. Monteur/Monteuse de structures métalliques lourdes
6. Electricien installateur résidentiel/Electricienne installatrice résidentielle
7. Electricien installateur industriel/Electricienne installatrice industrielle
8. Installateur/Installatrice sanitaire
9. Monteur/Monteuse d'installations de chauffage central
10. Menuisier/Menuisière de chantier d'extérieur
11. Menuisier/Menuisière de chantier d'intérieur
12. Carreleur/Carreleuse
13. Couvreur/Couvreuse de toits inclinés
14. Coffreur-ferrailleur/Coffreuse-ferrailleuse
15. Ouvrier/Ouvrière de voirie
16. Maçon/Maçonne qualifiée
17. Poseur/Poseuse de conduites d'eaux
18. Chef/Cheffe de partie
19. Conseiller technico-commercial/Conseillère technico-commerciale
20. Technicien/Technicienne en processus et méthodes de production
21. Conducteur/Conductrice d'installation en industrie chimique
22. Conducteur/Conductrice de machine de fabrication de produits textiles
23. Chef/Cheffe d'équipe en industrie de production
24. Tôlier industriel/Tôlière industrielle
25. Régleur-opérateur/Régleuse-opératrice machines-outils CN
26. Régleur-opérateur/Régleuse-opératrice machines-outils conventionnelles
27. Assembleur/Assembleuse d'éléments de structure métallique
28. Soudeur/Soudeuse TIG
29. Tuyauteur/Tuyauteuse
30. Responsable de maintenance industrielle
31. Technicien/Technicienne en automatisation industrielle
32. Electromécanicien/Electromécanicienne de maintenance industrielle
33. Technicien/Technicienne de maintenance en électronique industrielle
34. Technicien/Technicienne en froid et climatisation

- 35. Technicien/Technicienne de réseaux de communication et en système de sécurité
- 36. Technicien/Technicienne de maintenance en systèmes de chauffage
- 37. Electricien/Electricienne de maintenance
- 38. Mécanicien/Mécanicienne de maintenance
- 39. Mécanicien/Mécanicienne de maintenance d'engins de chantier, agricoles et levage
- 40. Mécanicien/Mécanicienne pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5T)
- 41. Mécanicien/Mécanicienne pour voitures et véhicules utilitaires légers (- 3,5T)
- 42. Technicien/Technicienne automobile
- 43. Tôlier/Tôlière en carrosserie
- 44. Préparateur/Préparatrice en carrosserie
- 45. Peintre en carrosserie
- 46. Aide-soignant/Aide-soignante
- 47. Assistant social/Assistante sociale
- 48. Moniteur/Monitrice d'auto-école
- 49. Comptable
- 50. Matelot dans la navigation intérieure
- 51. Conducteur/Conductrice de poids-lourd permis C
- 52. Conducteur/Conductrice de poids-lourd permis CE - multibennes
- 53. Conducteur/Conductrice de poids-lourd permis CE
- 54. Conducteur/Conductrice d'autobus
- 55. Conducteur/Conductrice d'autocar
- 56. Enseignant, dans les limites de la liste des fonctions en pénurie de main-d'œuvre dans l'enseignement, établie par la Communauté française